



## A retenir

### ESPECES A PEPINS

**Tavelure** : la situation est très propre dans l'ensemble. Seuls les vergers avec présence de taches présentent des risques. Observer les parcelles.

**Maladies de conservation** : début de la période de risque 30 à 45 jours avant récolte

**Tordeuse de la pelure** : présence de larves de G2 sur certaines parcelles ; à surveiller.

**Carpocapse** : période de pic d'éclosion de la G2 qui devrait durer jusqu'au 15 août environ.

### POMMIER

**Puceron lanigère** : Le fort parasitisme permet une bonne régulation des populations.

### KIWI

**PSA** : Conditions météo défavorables aux contaminations.

### PRUNIER

**Carpocapse des prunes** : Période à haut risque d'éclosion de la G3 à partir du 13 août.

**Monilia** : Période de risque en cours. Les quelques foyers observés ne progressent pas.

**Rouille** : En parcelles non ou peu traitées, les symptômes progressent. Mais situation globalement propre.

### PÊCHER-ABRICOTIER

**Monilia** : Période de risque en cours, accentué si éclatement ou dégâts de forficules et guêpes, très nombreux cette année.

### TOUTES ESPECES

**TOP** : Période de pic d'éclosions de la G4 prévu à partir du 22 août.

**Acariens** : Situation très propre dans l'ensemble. Quelques rares remontées de populations sur parcelles avec historique en prunier.

**Metcalfa pruinoso** : proportion d'adulte croissante par rapport aux larves. Stade sensible dépassé.

*Annexe : Note nationale sur les ambrosies*

## FRUITS A PEPINS

### • **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Les taches de tavelure, sur feuilles et sur fruits, constituent l'inoculum secondaire. Les conidies présentes dans ces taches vont pouvoir se disperser sur la végétation, germer et contaminer les feuilles et les fruits si les conditions d'humectation sont suffisantes (plus de 10 heures d'humectation à 13°C). Les taches issues de ces contaminations secondaires (repiquages) sont généralement plus petites et plus nombreuses que celles issues des contaminations primaires.

× **Sur nos suivis biologiques**, les projections primaires sont terminées.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
CEFEL, Chambre  
d'agriculture du Tarn-et-  
Garonne, Chambre  
régionale d'Agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie, QUALISOL

- × **Sur nos modèles**, les projections primaires sont terminées
- × **Sur nos parcelles de référence** la situation est propre pour l'instant. Sur les quelques parcelles avec présence de taches, on n'observe pas de repiquage.

#### Évaluation du risque :

- En vergers propres (< 5 à 10% de pousses tavelées) : risque nul. Mais, observez régulièrement les parcelles pour suivre l'évolution de la situation.
- En vergers contaminés : risque de repiquages si humectation suffisante de la végétation.

#### • Maladies de conservation

Le terme de maladies de conservation regroupe un certain nombre de maladies qui, pour la plupart, se développent pendant le stockage.

Les **Gloeosporioses** sont les pourritures les plus communes. Elles se traduisent par des nécroses circulaires, à contour net, avec parfois une partie centrale plus claire. La contamination a lieu au verger dans les 4 à 6 semaines qui précèdent la récolte. Les spores pénètrent dans les lenticelles, se fixent dans l'épiderme puis entrent en phase de latence pour reprendre leur activité pendant la conservation.

Le **Phytophthora** est une pourriture ferme, de couleur brune. Elle affecte généralement des fruits souillés par la terre lors des pluies (fruits proches du sol) ou de la récolte.



Phytophthora sur fruits - Photo CA82

#### Évaluation du risque : Le risque dépend :

- de la variété : Gala est peu sensible,
- de la maturité des fruits : plus les fruits sont mûrs, plus ils sont sensibles,
- du calibre des fruits : plus les fruits sont gros, plus ils sont sensibles,
- et des conditions climatiques avant la récolte : les périodes humides augmentent les risques.

Les contaminations peuvent se produire dans les 30 à 45 jours avant maturité.

#### • Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

La situation est globalement saine. On observe, malgré tout, des symptômes sur de très rares parcelles et quelques sorties sur floraisons secondaires.

On observe également des jaunissements d'arbres liés à des contaminations du porte-greffe l'an passé. Ces arbres présentent une nécrose caractéristique au niveau du porte-greffe ; ils sont à repérer et à remplacer.

#### Évaluation du risque : Absence de risque en verger sain.

#### • Tordeuse de la pelure Capua (*Adoxophyes orana*)

Nous observons une reprise des piégeages, depuis le 10 juillet sur quelques postes ; sur les parcelles les plus précoces, on observe des larves de G2.

#### Évaluation du risque : Période de vol et d'éclosion de G2 en cours. A surveiller

Seuil indicatif de risque : 5% de pousses atteintes

#### • Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella* L.)

- × **Sur notre réseau de piégeage**, depuis début juillet, nous observons une reprise des piégeages sur quelques parcelles.

#### × Données de la modélisation :

Nous avons initialisé nos modèles au 21 avril.

Avec ce paramétrage, au 06/08/2019 nous serions dans le pic d'éclosions de la G2 : entre 85 et 86% des émergences des adultes, entre 77 et 80% des pontes et entre 55 et 63 % des éclosions de la G2.

Les modèles prévoient :

- Une fin du pic d'éclosions (80%des éclosions) entre le 12 et le 14/08.
- Une G3 de faible à moyenne intensité ; en effet 54% des larves entreraient en diapause, ce qui signifie que seules 46% les larves issues de la G2 partiraient pour une G3 (contre 65% en 2017 et 2018).

**Évaluation du risque** : période de pic d'éclosion de la G2 en cours. Risque fort jusqu'au 15 aout.

- **Cécidomyie des feuilles** (*Dasineura mali*, *Dasineura pyri*)

Sur notre réseau de parcelles, nous observons les premières captures au 25 mars avec une G1 du 25 mars au 15-20 avril et une G2 du 1<sup>er</sup> au 20 juin.

On observe assez peu de symptômes pour l'instant.

**Évaluation du risque** : Risque faible.

- **Punaises** (*famille des Coreidae et des Pentatomidae*)

Certaines espèces de punaises, dites punaises phytophages, peuvent causer des dégâts sur pommier. Les fruits piqués sont déformés avec une cuvette et un méplat dans le fond. Ce sont généralement les piqûres sur jeunes fruits, après la nouaison, qui provoquent ces déformations. En effet, les piqûres plus précoces, pendant la floraison, entraînent souvent l'avortement des fleurs.

Depuis quelques années nous observons également des piqûres estivales de punaises qui provoquent des taches qui ressemblent à du bitter pit.

Sur notre réseau de piégeage, nous observons une augmentation des captures d'adultes depuis fin juillet : petite punaise verte (*Acrosternum spp*), punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) et punaise orange (*Graphosoma italicum*) ;

Nous n'observons pas pour l'instant de dégâts dans ces parcelles.

**Évaluation du risque** : A surveiller.

## POMMIER

- **Pucerons** (*Dysaphis plantaginea*, *Aphis pomi*, *Eriosoma lanigerum*)

On observe, sur certaines parcelles, des dégâts de **puceron cendré** sur fruits parfois assez importants.

Des colonies de **pucerons lanigères** sont également visibles sur le bois de l'année. Elles sont maintenant généralement parasitées en totalité.

**Évaluation du risque** : Pour le **puceron lanigère**, il existe un risque en absence de parasitisme.

*Seuil indicatif pour puceron lanigère : présence de pucerons sur bois de 1 an et absence de parasitisme*

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

La situation est globalement saine.

**Évaluation du risque** : En vergers contaminés, il existe un risque de progression de la maladie jusqu'à la fin de la période de croissance végétative. Seuls les jeunes vergers sont encore concernés.

- **Black rot** (*Sphaeropsis malorum*)

Des conditions chaudes (>20°C) et humides sont favorables aux repiquages de Black rot. Les variétés les plus sensibles sont Chanteclerc, Fuji et Gala. Le risque est très lié à la parcelle. On observe quelques symptômes sur fruits depuis les pluies orageuses de fin juillet.

**Évaluation du risque** : Les conditions climatiques de la semaine pourraient être favorables aux contaminations en cas de pluies.

- **Colletotrichum**

**Évaluation du risque** : Le niveau de risque est très lié à l'historique de la parcelle. Les périodes pluvieuses en été sont favorables aux contaminations.

## KIWI

---

- **Pseudomonas syringae actinidiae (PSA)**

**Évaluation du risque** : Absence de risques avec ces températures chaudes qui ne sont pas favorables au développement de la bactérie.

## PRUNIER

---

- **Carpocapse des prunes** (*Cydia funebrana*)

- × **Sur notre réseau de piégeage :**

Premières captures sur notre réseau au 1<sup>er</sup> avril. Les captures sont aléatoires en ce moment sur le réseau de parcelles.

- × **Données de la modélisation :**

Nous avons initialisé le modèle au 1<sup>er</sup> avril. Avec ce paramétrage, au 23/07/2019 nous serions à 35% des émergences des femelles de la G3, à 15% des pontes et à 2% des éclosions. Le modèle prévoit un pic de ponte de la G3 (20 à 80% des pontes) qui s'étalerait du 7 au 28 août, et un pic d'éclosions qui s'étalerait du 13 août au 4 septembre.

- × **En parcelles de référence :**

La situation est très propre pour le moment. On voit quelques traces en verger mais les dégâts sont rares et faibles.

**Évaluation du risque** : Début du fort risque d'éclosion de la G3 à parti du 13 août.

**Éléments de biologie :**

Le carpocapse des prunes hiverne sous forme de larves diapausantes dans les fissures de l'écorce des arbres ou dans le sol.

Les adultes de première génération apparaissent dans le courant du mois d'avril et les femelles commenceront à pondre sur les jeunes fruits dès lors que la température crépusculaire dépasse 14°C.

- **Cicadelle verte** (*Typhlocyba frogatti*)

La cicadelle verte est un insecte dont l'adulte mesure 3 à 4 mm et dont la larve, très ressemblante, se déplace en oblique. Les premières éclosions ont lieu au printemps et on observe deux à trois générations par an.

On observe, depuis début juillet, la présence de cicadelles sur pruniers japonais. Les symptômes provoqués par la présence de l'insecte sur pousse sont des petites taches décolorées sur feuille et un léger enroulement (déformation des bordures) de celles-ci, avec un arrêt de la pousse en cas de populations très importantes. Les dégâts sont pour l'instant très faibles dans la majorité des cas.

**Évaluation du risque** : Aucune nuisibilité en vergers adultes. A surveiller seulement sur très jeunes arbres.

- **Monilioses** (*Monilia fructicola*, *M. fructigena*, *M. laxa*)

Les monilioses sont les principales maladies affectant la conservation des fruits à noyaux. Elles sont provoquées par 3 espèces de champignons : *Monilia fructigena* (sur fruits), *Monilia laxa* et *Monilia fructicola* (sur fleurs et sur fruits). Les fruits sont sensibles aux monilioses à l'approche de la maturité. Certaines variétés sont plus sensibles que d'autres.

On a observé assez tôt en saison des dégâts sur fruits verts (TC Sun surtout). Début juillet, les dégâts se sont accentués mais ils ne se sont pas aggravés depuis. La situation est stable désormais mais reste à surveiller surtout sur TC Sun.

**Évaluation du risque** : A surveiller car la période de risque est toujours en cours.

- **Rouille** (*Tranzschelia pruni-spinosae*)

On observe les tous premiers symptômes sur Grenadine depuis mi-juillet. Les parcelles touchées sont rares mais dans ces parcelles les dégâts progressent de façon normale.

**Évaluation du risque** : Pas de risque actuellement. La période de contamination primaire est terminée. Des contaminations secondaires pourront avoir lieu dans les parcelles avec symptômes.

**Éléments de biologie :**

*La rouille est un champignon qui provoque la formation de pustules brunes sous les feuilles allant jusqu'à la décoloration voire la chute précoce des feuilles en cas de fortes attaques.*

*Les contaminations se produisent au printemps seulement en cas de pluies et humectations de plus de 4h. Mais les symptômes s'expriment en principe à partir de début juillet.*

*Les variétés domestiques sont sensibles à la rouille. Sur variétés japonaises, nous avons observé de très fortes attaques en 2015 et 2016 sur un certain nombre de variétés (Grenadine, TC Sun, September Yummy, August Yummy, Larry Ann...).*

## PECHER - ABRICOTIER

---

- **Monilioses** (*Monilia fructicola*, *M. fructigena*, *M. laxa*)

Les monilioses sont les principales maladies affectant la conservation des fruits à noyaux. Elles sont provoquées par 3 espèces de champignons : *Monilia fructigena* (sur fruits), *Monilia laxa* et *Monilia fructicola* (sur fleurs et sur fruits). Les fruits sont sensibles aux monilioses à l'approche de la maturité. Certaines variétés sont plus sensibles que d'autres.

Les dégâts de forficules et de guêpe, très importants cette année (bien plus que les années précédentes), sont des portes d'entrées pour le monilia. Mais la situation reste correcte grâce au climat sec.

**Évaluation du risque** : Période de risque en cours. Le risque augmente en cas d'orages et surtout en cas de présence de dégâts de forficules/guêpes.

- **Tordeuse orientale** (*Cydia molesta*) - Voir paragraphe toutes espèces

# TOUTES ESPECES

## • Tordeuse orientale (*Cydia molesta*)

- × **Sur notre réseau de piégeage** : les 1<sup>ères</sup> captures ont été relevées le 18 mars sur des parcelles avec présence de dégâts en 2018. Depuis le 6 mai, les captures sont très faibles.
- × **Données de la modélisation** : Nous avons initialisé le modèle au 18 mars. Avec ce paramétrage, au 06/08/2019 nous serions à la fin des éclosions de la G3 avec 95% des éclosions et au tout début de la G4 avec 1% des émergences d'adultes.

Le modèle prévoit :

- Un pic de ponte (20% à 80% des pontes) de la G4 qui démarrerait au 18 aout et se terminerait au 31 aout.
- Un pic d'éclosions (20% à 80% des éclosions) de la G4 qui démarrerait au 22 aout et se terminerait au 4 septembre.

- × **En parcelles de référence** :

On observe quelques dégâts sur pousse en fruits à noyaux, mais pas de dégâts sur fruits actuellement. La situation reste globalement propre.

**Évaluation du risque** : risque fort à partir du 20 août

## • Acariens (*Panonychus ulmi...*)

On observe de fortes populations sur quelques parcelles (pommier...) et la présence de phytoséides sur de nombreuses autres. La situation est pour l'instant stable hormis quelques parcelles de prunier japonais à historique. Les populations ne sont pas en recrudescence.

**Évaluation du risque** : À surveiller à la parcelle.

## • Cicadelle pruineuse (*Metcalfa pruinosa*)

On observe depuis début juillet des larves et des adultes de façon fréquente. L'intensité reste supportable actuellement. Des populations très importantes peuvent engendrer des dégâts de fumagine sur fruits dus à la sécrétion de miellat par les larves. De tels dégâts ne sont observés que rarement.

On observe à ce jour plus d'adultes que de larves.

**Évaluation du risque** : À surveiller. Pas de risque si les niveaux de population restent faibles. Le risque va en décroissant au fur et à mesure que la proportion d'adulte augmente par rapport aux larves. Pas d'intervention à prévoir à ce stade.

### Éléments de biologie :

La cicadelle pruineuse peut pulluler sur diverses espèces végétales, notamment sur les haies en bordure de rivière. Sa présence peut ensuite gagner certaines parcelles fruitières, notamment de kiwi et de prunier, et provoquer des dégâts par la fumagine qui se développe sur le miellat qu'elle sécrète.

Cette cicadelle passe l'hiver sous forme d'œufs et les éclosions sont échelonnées avec généralement un pic sur le mois de juin.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière arboriculture de la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne et QUALISOL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE  
L'AGRICULTURE ET  
DE  
L'ALIMENTATION

## Note nationale BSV



# Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAI-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France  
Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao Note actualisée en  
juillet 2019

### Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces<sup>1</sup> du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

<sup>1</sup> Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psilostachya*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée.



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier.

CBNPMMP / J.Dao

## Identification de ces deux ambrosies <sup>2</sup>

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Occitanie (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.



Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise  
Feuilles à divisions nombreuses et pennées



Fig.4. Ambrosie trifide Feuille de  
3 à 5 lobes en éventail.

## Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et le niveau d'information sur la présence

<sup>2</sup> La description détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<https://solidarites-sante.gouv.fr/ambrosie-info/reconnaissance> et pages liées).

Pour l'Ambrosie trifide, des photographies prises en France sont disponibles sur Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-4082>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/lettre\\_observatoire\\_016\\_oct2013.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_observatoire_016_oct2013.pdf)

de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambroisie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces méthodes préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

### **Rappel réglementaire**

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambroisie sont actuellement visées : l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent

se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambroisie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que l'ambroisie à feuilles d'armoise est une espèce invasive. De ce fait, elle n'est pas autorisée en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et l'arrêté a été modifié en 2018 pour autoriser, sur avis du préfet, le labour en présence de plantes invasives listées en annexe du texte.

### **Méthodes adaptées aux petites populations**

#### **- Arrachage manuel**

L'arrachage manuel constitue un moyen extrêmement efficace pour gérer ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

#### **- Fauchage répété**

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de

l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambroisie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambroisie à maintenir une production de semences viables.

### **Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles**

#### **- Déchaumage**

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des semences d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock grainier de la parcelle.

#### **- Gestion du couvert végétal après culture de printemps**

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

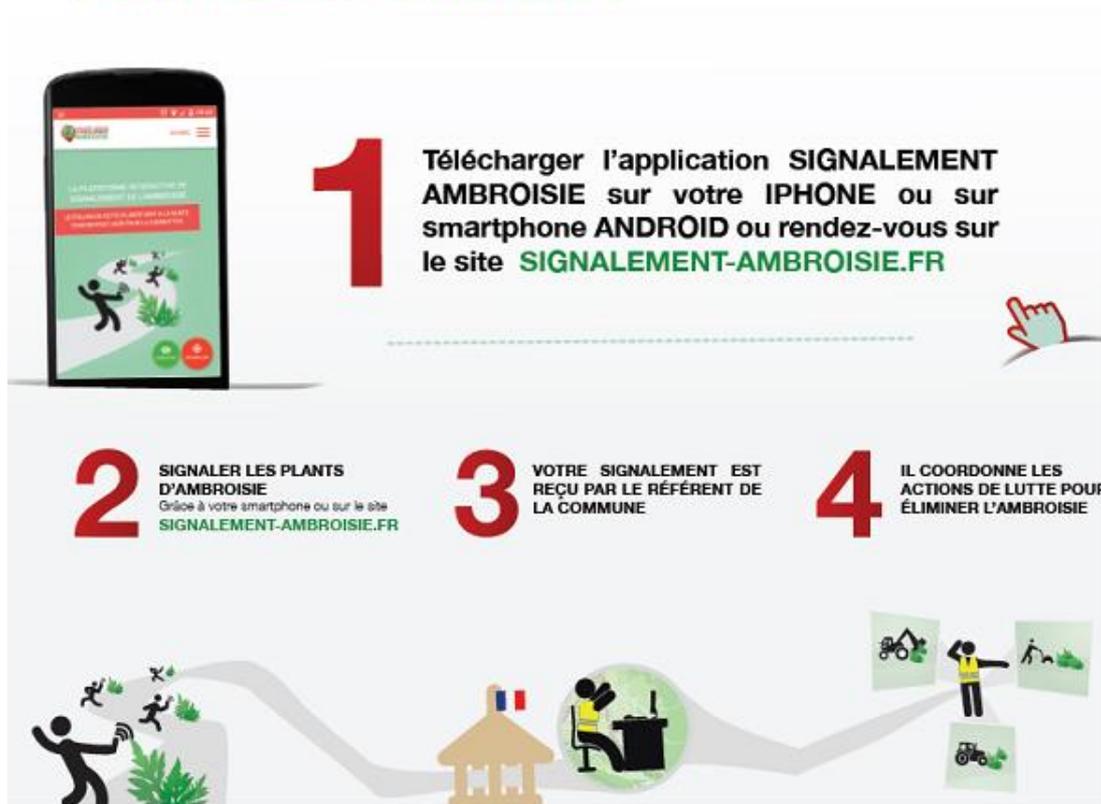
Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après utilisation dans une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

#### **Les jachères : à surveiller avec attention !**

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez exposées à l'ambroisie. Elles sont déconseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambroisie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambroisie.

La lutte contre l'ambroisie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. Celle-ci sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

## COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?



**Pour plus d'informations :**

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambroisie/>

<https://www.arvalis-infos.fr/intervenir-des-l-interculture-pour-gerer-l-ambroisie-a-feuilles-d-armoise-@/view-16214-arvarticle.html>

<http://www.infloweb.fr/ambroisie-a-feuilles-darmoisse>

<http://www.terresinovia.fr/ambroisie trifide/>